

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 62 (1989)

Heft: 2

Rubrik: Lire - voir - entendre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

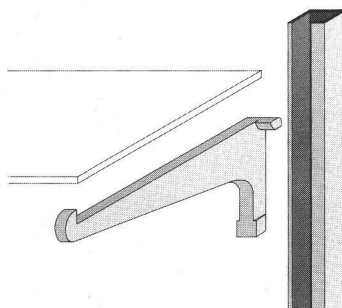
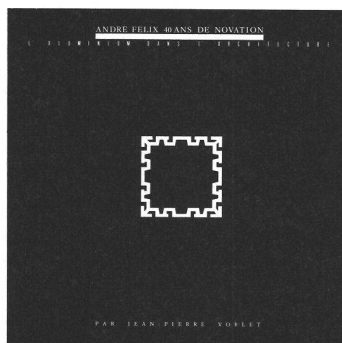
André Félix 40 ans de novation

L'aluminium dans l'architecture

par Jean-Pierre Vorlet

192 pages, 250×225 mm

Edition: Anthony Krafft
Pully/Lausanne

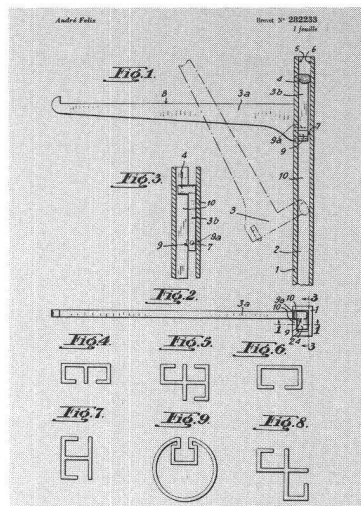


André Félix – 40 ans de design industriel et de brevets: de la façade à la charpente, de la paroi à la fenêtre de l'an 3000.

Un homme de fer et du faire

Cinq générations forment la dynastie des Félix dont André, issu de la quatrième, a marqué et marque encore son époque. Pionnier de la menuiserie métallique, il s'est emparé de l'aluminium puis du verre pour en proposer un nouvel usage. Une série d'inventions ont ponctué ses recherches, certaines brevetées – il y en a plus de soixante –, d'autres non, qui ont changé, pour ne pas dire révolutionné un mode de faire dans le domaine de la construction.

Ce créateur, au sens moderne du terme, que je vois travailler dans un baraquement en bois à Bussigny-près-Lausanne, dans une pièce étriquée, force l'admiration. Dans ce lieu modeste, pas un papier, pas le moindre signe sur la paroi ne révèlent l'inventeur génial qui durant quatre décennies n'a pas cessé de nous étonner par son savoir-faire. Il a façonné une nouvelle porte contemporaine, une paroi que l'utilisateur – j'en ai entendu plus d'un dans le bâtiment administratif de la place Chauderon 9, à Lausanne – nomme avec plaisir et une certaine fierté, la paroi Félix. Il a touché, mais dans une moindre mesure, aux lignes et aux structures de la charpente – reconnaissons les contraintes et éléments donnés au



départ – et il a jeté un œil neuf sur la fenêtre pour nous faire entrer de plain-pied dans une vision du troisième millénaire.

Porte, paroi, fenêtre et charpente, autant d'emblèmes et autant de figures repensés et redessinés par André Félix. Mais le parcours étonnant de ce designer industriel hors pair, de cet inventeur, ne repose pas sur le hasard. Son père, son grand-père et son arrière-grand-père l'ont précédé. (...)

Pourquoi l'aluminium?

L'aluminium permet d'être étiré. Il peut prendre n'importe quelle forme. C'est le principe des spaghetti, de la nouille. Fini l'injection par la fonte.

L'aluminium, écrit Jacques Lanthony, est si répandu dans la nature que si chaque petit pavé de granit, si harmonieusement posé en éventail dans les rues de Paris, libérait par miracle l'aluminium qu'il contient, la circulation se ferait sur un immense tapis de métal. Tapis qui, selon certains calculs, pourrait même recouvrir la terre d'une épaisseur de dix mètres au moins.

Ce métal blanc sans odeur ni saveur acquiert, en le frottant, un beau poli. De faible densité, il se prête à un grand nombre d'applications. Il conduit bien la chaleur. Nos casseroles nous le rappellent chaque jour. Il est aussi inaltérable à l'air, grâce à une couche d'alumine qui se forme une fois le métal mis à nu et qui le protège de toute oxydation ultérieure.

En alliage avec le cuivre, le magnésium et le manganèse, il donne le duralumin (de Düren, ville d'Allemagne, où il fut créé en 1909) et dont les premiers emplois furent les immenses armatures en profilé des dirigeables du type Zeppelin, avant 1914.

L'aluminium, on l'utilise aussi aujourd'hui en poudre ou en feuilles pour la guérison des brûlures ou des plaies grâce à ses propriétés cicatrisantes.

Le premier brevet

André Félix lance un système de rayonnages sans vis d'une grande simplicité et en fait son premier brevet.

Certains architectes cherchent à faire des surfaces plates dans les vitrines qui en sont toujours à la modénature, au règne du profil mouluré. Le profil, il en faut un. Mais il sera plat et large et servira naturellement de bandeau. Un bandeau qui n'est pas un morceau d'étoffe que l'on met sur les yeux pour empêcher de voir, mais bien la plate-bande unie autour d'une baie de porte ou de fenêtre. Tout un champ de possibilités s'ouvre grâce à ce métal léger, l'aluminium, cœur de tous les profilés d'André Félix.

La réflexion du chercheur rencontre celle de l'architecte, mais va au-delà.

Certes, l'investissement est lourd au départ, à la conception. Mais quelle diminution dans le temps de travail dont on économise parfois les trois quarts. C'est l'époque où les vitrines et les portes en verre sécurisé apparaissent sur le marché. Il en perçoit d'emblée les limites: «C'était beau, c'était pur. Mais il y avait un défaut, ce n'était pas étanche à l'air.» Il imagine de cacher la porte derrière les montants de la vitrine. Ce sera son deuxième brevet. Les commandes affluent. C'est le succès.

En témoignent encore aujourd'hui les magasins d'un immeuble situé à l'avenue de Villamont à Lausanne, l'un des premiers immeubles construits à la fin des années 50 en façade-rideau que l'on vient juste de remplacer.

Puis, suit le profilé à rainures qui exige un assemblage pour réunir simplement les «sillons». C'est aussi le premier élément d'un système de base permettant de construire parois, portes, vitrines, stands d'exposition et même des meubles. (...)

Jean-Pierre Vorlet, président de l'Œuvre

**PRÊT RÉNOVATION,
le coup de pouce
du Crédit Foncier Vaudois**

Les prévisions à moyen terme dans la branche de la construction en Suisse laissent entrevoir une baisse de son volume d'activité, sans que l'on puisse toutefois en déterminer l'ampleur exacte.

Au cours des cinq dernières années, ce sont en moyenne 45 000 logements nouveaux qui ont été mis sur le marché, alors que l'Office fédéral du logement évalue à 35 000 unités le besoin annuel d'ici à fin 1990 et encore moins pour la décennie suivante. Visiblement, la demande amorce une contraction. Si l'on ne retient que les critères démographiques (courbe de la natalité, vieillissement de la population), il est clair que l'industrie de la construction doit s'attendre à un fléchissement de son activité. L'ampleur de cette perspective doit cependant être relativisée si l'on introduit d'autres paramètres, tels que la bonne situation économique de notre pays, l'évolution des revenus, le bas niveau des taux d'intérêt, la demande d'augmentation de surface habitable par personne, voire encore la mise sur le marché de nouvelles résidences secondaires.

Quoi qu'il en soit, l'industrie de la construction se trouve à un tournant, avec une reconversion, non pas forcément en volume de travail, mais bien plutôt en un type d'activité autre que la seule construction de nouveaux logements (ce qui se fait déjà, mais dans une proportion jugée insuffisante par quelques analystes).

En relation avec l'exiguïté de notre territoire et partant du fait que la quasi-totalité des bâtiments existant actuellement seront toujours là en l'an 2000, que la moitié de ceux-ci ont été édifîés avant 1950 et que le cycle de rénovation d'une maison est de trente ans, il faut veiller impérativement au bon maintien du parc immobilier et ne pas compter seulement sur les nouvelles constructions pour assurer le logement.

C'est dans ce contexte que le Crédit Foncier Vaudois a décidé d'apporter sa contribution en créant le **PRÊT RÉNOVATION**, assorti de conditions d'intérêt très avantageuses et incitatrices pour tout propriétaire — nous l'espérons — à planifier et entreprendre régulièrement les travaux nécessaires au maintien de son patrimoine et de sa qualité de vie, en évitant de surcroît des surprises financières désagréables.

Offert en priorité à nos débiteurs hypothécaires, mais aussi à tout propriétaire qui n'est pas encore client de notre banque, le **PRÊT RÉNOVATION** limite l'incidence du coût des travaux sur le montant de leur loyer propre ou de celui de leurs locataires.

Lorsque, par exemple, un propriétaire d'un appartement, d'une villa ou d'un locatif désire

- accroître son confort personnel ou celui de ses locataires,
- réaliser des économies d'énergie,
- améliorer l'isolation phonique,

- donner à son bâtiment ou logement un aspect attractif et adapté au goût du jour,

il peut obtenir un prêt pouvant couvrir l'intégralité du coût des travaux entrant dans la quotité d'une avance hypothécaire en 1^{er} rang.

Un compte de construction habituel est ouvert pour la durée des travaux. Dès la fin de ces derniers (consolidation), il est transformé en prêt rénovation bénéficiant de conditions de faveur.

Le taux d'intérêt est **inférieur de 1%** au taux hypothécaire de base. Il augmente ensuite de ¼% par an de la 2^e à la 4^e année, jusqu'au moment où il atteindra le taux de l'emprunt hypothécaire existant en 1^{er} rang.

Le montant maximal du prêt est limité à Fr. 400 000.— pour l'instant. La durée minimale du prêt rénovation est de dix ans au total; cette durée s'applique également au prêt existant en 1^{er} rang.

L'amortissement peut, à choix, être suspendu pendant la durée du prêt rénovation ou être remplacé, jusqu'à concurrence du maximum admis légalement, par des versements librement consentis sur un compte personnel «Epargne 3 CFV» avec avantage fiscal.

L'avantage financier qu'offre le **PRÊT RÉNOVATION** du Crédit Foncier Vaudois est donc évident.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

*Vous êtes propriétaire d'un appartement
d'une villa
d'un locatif ?*

Pour vous

le Crédit foncier vaudois crée le

PRET RENOVATION
-1%

*sur le taux normal
pendant la première année*

conditions privilégiées pendant 4 ans

Prenez contact avec nos spécialistes, à notre siège ou dans l'une de nos 57 agences.

**CRÉDIT FONCIER
VAUDOIS**
Notre banque!

